

DÉLIBÉRATION n° **2026-040** de la séance du **25/09/2026**

OBJET : **Règlement intérieur du conseil d'administration**

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt-cinq septembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Nantes, sous la présidence de Mme Karine PAVIZA, Présidente.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 18 Nombre de voix : 5

SONT PRÉSENTS :

MM. et Mmes Karine PAVIZA, Dorothée PACAUD, Marie-Irène BOUIN, Simone BURON, Gwenaël CRAHES, Philippe JOUNY, Frédéric MILLET, Maurice PERRION, Claudine SACHOT, Jérôme SQUELARD, Nicolas CRIAUD, Isabelle DUFOURD BOUCHET, Hubert TREGOU, François OILLIC, Bernard LEBEAU, Anne-Sophie GSTACH-MORAND, Pascal MARTIN, Pascal EVIN,

SONT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

M. Emmanuel TERRIEN a donné pouvoir à M. Nicolas CRIAUD,
Mme Martine LEJEUNE a donné pouvoir à Mme Claudine SACHOT,
Mme Véronique DUBETTIER GRENIER a donné pouvoir à Mme Dorothée PACAUD,
Mme Nadège ATINAULT a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
M. Bernard COUDRIAU a donné pouvoir à Mme Marie-Irène BOUIN.

SONT EXCUSÉS :

Mmes et MM. Jean-Guy CORNU, Catherine GARCIA-SENOTIER, Patrick GROLIER, Nadège PLACE, Norbert SAMAMA, Olivier CHATEAU, Anthony BERTHELOT, Cécile BIR, Laurent DEJOIE, Lydie MAHE, Rodolphe AMAILLAND.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Stéphanie JAFFRENNOU, comptable assignataire.

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
M. Alexandre ROTUREAU, directeur délégué Attractivité de l'Emploi et Transition des Organisations,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et Performance,
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de Vie et Conditions de Travail,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée Développement Territorial et Relations aux Publics,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et Pilotage RH,
M. Laurent TURQUOIS, directeur délégué Innovations Sociales,
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat Général.

À l'unanimité, M. Philippe JOUNY a été désigné secrétaire de séance.

Règlement intérieur du conseil d'administration

EXPOSÉ

Le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale définit les règles de fonctionnement des conseils d'administration des centres de gestion.

Le projet de règlement intérieur du conseil d'administration joint en annexe rappelle et précise ces règles afin de faciliter l'organisation et la tenue des séances.

DÉLIBÉRÉ

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité par 23 voix pour :

- **Approuve** le règlement intérieur du conseil d'administration annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Karine PAVIZA